

Vœu à la Maire de Paris présenté par Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e, relatif à la création d'un référent local pour le suivi de la mise en œuvre du plan climat dans les crèches et les écoles.

Considérant que la Mairie de Paris s'est engagée à réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre de son administration de 20% d'ici à 2020 ;

Considérant que la réhabilitation thermique des crèches et des écoles parisiennes contribue à parvenir à cet objectif ;

Considérant cependant que dans les écoles et notamment lors des conseils d'écoles ayant bénéficié de ce programme il a été dénoncé de nombreux dysfonctionnements (salles de classes trop froides le matin en particulier, avec des températures constatées de 15 degrés à l'arrivée des enfants) ;

Considérant que dans le 9^e une opération prévue depuis deux ans de changement de toutes les menuiseries de la crèche Ballu vient d'être annulée par la mairie centrale sans que la CASPE de l'arrondissement puisse clairement en indiquer les raisons ;

Considérant par ailleurs que leur mise en œuvre et la réduction de la consommation énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui en découlent dépend, des personnels des établissements ;

Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e émettent le vœu que la Maire de Paris :

- **Nomme au sein de chaque CASPE, parmi les agents déjà en poste, un référent pour le plan climat, chargé non seulement de suivre le contrat de performance énergétique des crèches et des écoles concernées de son territoire, mais également de faire l'interface avec les personnels des crèches et des écoles lorsque des dysfonctionnements apparaissent.**
- **Revienne sur sa décision concernant la crèche Ballu.**